

Journée des droits de l'homme 2017

Dans un an précisément, le 10 décembre 2018, la Suisse et la communauté internationale commémoreront le 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui, sept décennies après son adoption, demeure d'une actualité incontestable. Les droits de l'homme constituent une nécessité pour nos sociétés. Ils représentent une contribution majeure au renforcement de la paix et de la stabilité et à la promotion d'un développement durable. Les droits de l'homme sont au cœur des valeurs que défend la Suisse et de son modèle politique, fondé sur les principes de démocratie, de non-discrimination, d'égalité des genres, de coexistence pacifique et de respect mutuel entre les personnes issues de différents horizons religieux, linguistiques, ethniques et culturels.

Partout dans le monde, des violations constantes des droits de l'homme

Chaque jour, de nombreuses violations des droits de l'homme sont perpétrées dans le monde, dont certaines sont effroyables. La torture et les mauvais traitements sont monnaie courante sur la terre entière. Bien que jouissant de droits égaux en vertu de la Déclaration universelle des droits de l'homme, les femmes demeurent confrontées aux discriminations et aux violences. Le rétrécissement du champ d'action de la société civile s'accompagne d'actes de harcèlement et de persécution à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme, en violation de leurs libertés fondamentales, alors que 2018 marquera le 20^e anniversaire de l'adoption de la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme. Reconnaisant le rôle clé que ceux-ci jouent dans la protection et la promotion des droits de l'homme, la Suisse poursuivra son engagement en faveur d'une meilleure protection et d'un renforcement du champ d'action laissé à la société civile.

Les droits de l'homme, le développement durable ainsi que la paix et la sécurité sont indivisibles et interdépendants.

Les droits de l'homme sont une nécessité pour nos sociétés. Ils contribuent de manière inestimable au renforcement de la paix et de la stabilité et favorisent un développement durable. Plus de 70 États ont signé l'appel du 13 juin lancé à l'initiative de la Suisse afin de placer les droits de l'homme au cœur de la prévention des conflits. Cet appel met en lumière les liens d'interdépendance entre les droits de l'homme et la paix et la sécurité, souligne le rôle déterminant des droits de l'homme dans le renforcement de la prévention des conflits et plaide en faveur d'un meilleur engagement de la communauté internationale à cet égard. En accord avec cet appel et désireuse de renforcer la capacité du système des Nations Unies à prévenir les violations graves des droits de l'homme et les crises complexes, et à y répondre, la Suisse appuie la mise en œuvre de l'initiative « Les droits humains avant tout » (Human Rights up Front) par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH). L'Agenda 2030 pour le développement durable fournit un nouveau cadre de référence pour la coopération internationale de la Suisse. Les droits de l'homme sont une composante essentielle de cet agenda et de sa mise en œuvre, en particulier quant à la promotion de sociétés pacifiques et ouvertes (ODD 16).

L'engagement de la Suisse en faveur des droits de l'homme

La Suisse s'attache à renforcer la coopération avec les autres États en élargissant sa coopération bilatérale en matière de droits de l'homme et de développement. Outre la coopération avec d'autres gouvernements, il est dans l'intérêt de la Suisse de coopérer avec tous les acteurs capables de contribuer à un plus grand respect et à une promotion appropriée des droits de l'homme.

Genève joue un rôle prépondérant dans le développement normatif des droits de l'homme et du droit international humanitaire et offre de multiples plateformes d'échange entre les acteurs-clés de la gouvernance internationale qui traitent de questions touchant aux droits de l'homme. La présence du HCDH et du Conseil des droits de l'homme, le dynamisme du monde universitaire local ainsi que la centaine d'ONG actives dans le domaine des droits de l'homme, établies ou représentées à Genève, confirment la position de la ville comme centre de réflexion incontournable en matière de droits de l'homme.

En tant qu'État hôte de quelques-unes des plus grandes entreprises multinationales et fédérations sportives de la planète, la Suisse sait qu'il est précisément de son devoir d'encourager le secteur privé à respecter et protéger les droits de l'homme et à remédier à leurs violations. Elle exhorte toutes les organisations domiciliées sur son territoire à respecter les droits de l'homme y compris dans leurs activités à l'étranger, en particulier dans des environnements fragiles ou des zones touchées par des conflits. À cet effet, la Suisse encourage et facilite le dialogue entre le secteur privé, la société civile, les institutions universitaires et les gouvernements afin de mettre en œuvre des solutions durables pour renforcer la contribution des acteurs de l'économie au respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire, à la paix et à la stabilité, en maintenant un cadre propice aux investissements et au développement durable.